

Annexe 3

CTG 2026-2030

Plan d'actions

Au regard des éléments de diagnostic qui ont été partagés par l'ensemble des partenaires et de la CTG précédente, trois grands enjeux peuvent être dégagés sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse :

Enjeu n°1 : L'attractivité du territoire et la promotion de l'offre de services existante pour encourager l'installation et le maintien des familles.

Enjeu n°2 : La construction des citoyens de demain au travers de la continuité éducative

Enjeu n°3 : Une coordination efficiente sur le territoire

De ces enjeux, découle le plan d'actions 2026-2030 qui présente les orientations et axes de travail pour les cinq prochaines années, avec des actions ciblées pouvant être lancées ou renforcées. Ils font également émerger des projets à envisager à moyen et long terme pour le développement du territoire.

Les orientations du plan d'actions 2026/2030 sont les suivantes :

Orientation 1. Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Orientation 2. Mettre en place le Service Public de la Petite Enfance et développer le soutien aux parents et aux familles

Orientation 3. Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Orientation 4. Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire

Orientation 5. Consolider le pilotage de la coordination territoriale et l'animation de réseau

Le tableau ci-après présente la synthèse des orientations, axes et actions.

Plan d'actions

Tableau synthétique des orientations, axes et 48 actions

Orientations	Axes et actions
<p>1- Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins</p> <p>→ 22 actions</p>	<p>Axe 1.1 Mettre en place un observatoire de l'offre de services Enfance et Jeunesse (réaliser un état des lieux géographique, quantitatif et tarifaire de l'offre extra et périscolaire sur l'ensemble du territoire).</p> <p>Action 1.1.1 Mettre en place un observatoire de l'offre de service Jeunesse du territoire LMV</p> <p>Axe 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils <i>Enfance</i> sur le territoire (Accueil de Loisirs Sans Hébergement [ALSH] extra et périscolaire).</p> <p>Action 1.2.1 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire à Oppède</p> <p>Action 1.2.2 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire Association les Francas</p> <p>Action 1.2.3 Maintenir l'offre ALSH périscolaire mercredi à Coustellet</p> <p>Action 1.2.4 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire et périscolaire à Lauris</p> <p>Action 1.2.5 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire et périscolaire à Puget</p> <p>Action 1.2.6 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire et périscolaire à Puyvert</p> <p>Action 1.2.7 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire et périscolaire à Cheval-blanc</p> <p>Action 1.2.8 Maintenir l'offre ALSH périscolaire et ouverture d'une offre ALSH extrascolaire à Lourmarin</p> <p>Action 1.2.9 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire et périscolaire à Mérindol</p> <p>Action 1.2.10 Maintenir l'offre d'accueil extrascolaire Virginie Gambet à Cavaillon</p> <p>Action 1.2.11 Maintenir l'offre d'accueil périscolaire Virginie Gambet à Cavaillon</p> <p>Action 1.2.12 Maintenir l'offre d'accueil extrascolaire La Bastide à Cavaillon</p> <p>Action 1.2.13 Maintenir l'offre d'accueil périscolaire La Bastide à Cavaillon</p> <p>Axe 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil <i>Jeunes</i> sur le territoire (accueils jeunes, prestations de services jeunes ; accès à des prises en charge plus globales [santé, bien-être, PIJ, PAEJ, etc]).</p> <p>Action 1.3.1 Maintenir l'offre Accueil jeunes Association AVEC La gare à Maubec</p> <p>Action 1.3.2 Maintenir l'offre Accueil jeunes à Lauris</p> <p>Action 1.3.3 Maintenir l'offre d'accueil du Club Jeunes Municipal à Cavaillon</p> <p>Action 1.3.4 Maintenir l'offre Réseau des accueils jeunes LMV</p> <p>Action 1.3.5 Développer un projet d'accueil adolescents à Mérindol</p> <p>Action 1.3.6 Travailler à l'émergence d'un PAEJ</p> <p>Action 1.3.7 Maintenir l'offre d'accueil du PIJ Municipal de Cavaillon</p>

	<p>Axe 1.4. Développer une stratégie de communication harmonisée à l'échelle de l'agglomération pour promouvoir auprès des familles les offres de services et les dispositifs d'aides.</p> <p>Action 1.4.1 Travailler à l'émergence de l'amélioration de la communication auprès des familles.</p>
--	--

<p>2- Mettre en place le Service Public de la Petite Enfance (SPPE) et développer le soutien aux parents et aux familles</p> <p>→ 11 actions</p>	<p>Axe 2.1. Maintenir et développer les modes d'accueil.</p> <p>Action 2.1.1 Maintenir et développer les places individuelles et collectives</p> <p>Action 2.1.2 Mettre en oeuvre le Schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant</p>
	<p>Axe 2.2. Rendre accessible l'offre notamment pour les familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail, de leur état de santé, d'une situation de handicap ou de la faiblesse de leurs ressources.</p> <p>Action 2.2.1 Renforcer les actions d'inclusion</p>
	<p>Axe 2.3. Soutenir la qualité des modes d'accueil.</p> <p>Action 2.3.1 Améliorer les conditions de travail au sein des cuisines du service PE</p> <p>Action 2.3.2 Harmonisation des pratiques professionnelles</p> <p>Action 2.3.3 Encourager la transition écologique et le développement durable au cœur du service PE</p> <p>Action 2.3.4 Accompagner les structures privées du territoire</p>
	<p>Axe 2.4. Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans, ainsi que les futurs parents.</p> <p>Action 2.4.1 Informer et être à l'écoute des besoins des familles pour mieux les orienter</p>
	<p>Axe 2.5 Structurer l'offre parentalité</p> <p>Action 2.5.1 Enrichir l'offre de soutien à la parentalité</p> <p>Action 2.5.2 Maintenir les actions du Lieu Accueil Parents Enfants et les développer</p> <p>Action 2.5.3 Travailler à l'émergence d'un lieu ressource parentalité</p>

<p>3- Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse</p> <p>→ 9 actions</p>	<p>Axe 3.1. Promouvoir les métiers de l'animation et de la petite enfance par diverses actions (participer à des forums, partenariat France Travail, GRETA, accueil de stagiaires, alternants ...) ; permettre une formation continue des personnels notamment sur le volet handicap et inclusion ; valoriser les personnels en poste.</p> <p>Action 3.1.1 Promouvoir les métiers de l'animation et de la petite enfance par diverses actions, permettre une formation continue des personnels notamment sur le volet handicap et inclusion ; valoriser les personnels en poste.</p>
	<p>Axe 3.2. Développer le nombre d'animateurs BAFA et BAFD</p> <p>Action 3.2.1 Maintenir l'offre de pérennisation de l'aide au BAFA</p>
	<p>Axe 3.3. Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes du territoire en soutenant des initiatives portées par les partenaires (exemple : CCAS de Cavaillon avec le projet Développe toi) ou d'éventuels nouveaux dispositifs (cité éducative, maison de l'enfance et de la réussite éducative, ...).</p> <p>Action 3.3.1 Maintenir le CLAS La Gare à Maubec</p> <p>Action 3.3.2 Maintenir le CLAS à Lauris</p> <p>Action 3.3.3: Maintenir le CLAS de Cavaillon</p>
	<p>Axe 3.4. Améliorer les conditions d'accueil et de travail : construction ou aménagement de nouveaux locaux pour créer des environnements adaptés, fonctionnels et agréables.</p> <p>Action 3.4.1 Construction d'un équipement public de proximité qui recevra un centre social, un accueil jeune et l'espace France services à Cavaillon</p> <p>Action 3.4.2 Extension de l'ALSH à Puget</p> <p>Action 3.4.3 Achèvement des travaux d'aménagement de l'ALSH et de la Maison d'assistantes Maternelles (MAM) à Lourmarin</p> <p>Action 3.4.4 Construction d'un nouvel ALSH à Mérindol</p>

<p>4- Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire</p> <p>→ 4 actions</p>	<p>Axe 4.1. Poursuivre le développement du Point justice et de l'espace France services.</p> <p>Action 4.1.1 Poursuivre le développement du Point justice et de l'espace France services</p>
	<p>Axe 4.2. Déployer la feuille de route numérique de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, notamment dans l'objectif de développer l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs (mise en valeur et développement des partenariats, en particulier le Réseau des Médiathèques).</p> <p>Action 4.2.1 Déployer la feuille de route numérique LMV</p>
	<p>Axe 4.3. Pérenniser l'organisation d'un événement annuel dédié à l'accès aux droits.</p> <p>Action 4.3.1 Pérenniser l'organisation d'un événement annuel dédié à l'accès aux droits</p>
	<p>Axe 4.4. Expérimenter le reconditionnement de matériel informatique et sa mise à disposition auprès d'un public en insertion.</p> <p>Action 4.4.1 Expérimenter le reconditionnement de matériel informatique et sa mise à disposition auprès d'un public en insertion</p>

<p>5- Consolider le pilotage de la coordination territoriale et l'animation de réseau</p> <p>→ 2 actions</p>	<p>Axe 5.1 Consolider le pilotage stratégique et opérationnel de la CTG en faisant évoluer la fonction de chargé de coopération territoriale globale avec un objectif de maillage équilibré du territoire.</p> <p>Action 5.1.1 Etablir le schéma de pilotage stratégique et opérationnel de la CTG</p>
	<p>Axe 5.2 Consolider et dynamiser la mise en réseau des intervenants sur les thématiques de la CTG.</p> <p>Action 5.2.1 Consolider et dynamiser la mise en réseau des acteurs</p>

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.1 Mettre en place un observatoire de l'offre de services Enfance et Jeunesse

Action 1.1.1 : Mettre en place un observatoire de l'offre de service "Enfance - Jeunesse" du territoire LMV

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Cette démarche a pour objectif de dresser un état des lieux géographique, quantitatif et tarifaire de l'offre de services Enfance Jeunesse sur l'ensemble du territoire, afin d'orienter les actions futures en direction des jeunes âgés de 3 à 17 ans.	Les jeunes du territoire, les familles qui utilisent ou pourraient utiliser ces services, les élus locaux, les structures Jeunesse et les partenaires institutionnels (CAF, MSA...)
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Cartographier l'offre existante Analyse quantitative et qualitative de l'offre Analyser l'accessibilité et la tarification Produire un outil de suivi et de décision	Recensement des structures et services Cartographie de l'offre Analyse quantitative et qualitative des informations Prise en compte des résultats pour la planification, l'optimisation et le développement de l'offre Enfance - Jeunesse.
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
CALMV CCT en charge de la coordination globale CCT en charge de la Jeunesse Cavaillon CCT en charge de la Jeunesse Ruralité Services Jeunesse des communes	Visualisation géographique des services périscolaires et extrascolaires sur le territoire. Données quantitatives sur le nombre de places, types d'activités, tranches d'âge, tarifs et conditions d'accès. Indicateurs pour orienter la planification, le développement et la coordination des services Enfance - Jeunesse.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Tous les partenaires de la CTG	Pertinence et exhaustivité des données collectées Qualité de l'analyse et des outils produits Accessibilité et utilisation par les acteurs Actualisation et pérennité des données Impact sur la planification et le développement des services
Spécificités par autorité organisatrice signataire	
CALMV : la mission sera pilotée dans le cadre des 0,5 ETP de l'agent en charge de la coordination globale	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.1 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire à Oppède

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent ou pas et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 12 ans – Enfants 2 ans ½ scolarisés Commune : Oppède
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire d'Oppède et les alentours dans le respect de leur intégrité Proposer des loisirs éducatifs, Valoriser le patrimoine humain, culturel, naturel de la commune Permettre un partenariat fort avec les institutions afin de donner des repères aux enfants et aux familles en leur permettant de devenir les acteurs de demain. Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales.	Période d'ouverture : tous les jours, sauf le mercredi Nbre de jours d'ouverture : 62 journées Nombre d'enfants accueillis : 24 enfants chez les 3-5 ans 36 enfants chez les 6-12 ans
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre de loisirs d'Oppède 1 directrice / 9 animateurs répartis sur les périodes	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs porteurs de valeurs citoyennes. Découverte du patrimoine local de la commune (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque, théâtre, cinéma, associations locales / environnement : Rencontres inter centres avec les Francas et passerelles avec l'accueil jeunes la gare / sportifs : dispositifs sportifs de proximité	Qualitatif : satisfaction des familles (échange oral) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.2 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire Association les Francas du Vaucluse

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent ou pas et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 12 ans Commune : Lagnes / Cabrières Avignon / Cabrières village Ouvert aux 5 communes de Coustellet
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Permettre de rassembler des enfants d'un territoire au sein d'une même structure, développer le vivre ensemble et les relations, la notion de respect et de partage, aider les enfants à tendre vers l'autonomie, contribuer à l'apprentissage et à la responsabilisation	Période d'ouverture : chaque période de vacances scolaires, sauf à Noël Nombre d'enfants accueillis : 80 enfants sur les petites vacances Lieu : école primaire à Coustellet (hiver et automne) école primaire à Lagnes (été) école primaire à Cabrières (printemps)
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre de loisirs des Francas 1 directrice / 1 animateur	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs Découverte du patrimoine local de la commune (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque / environnement : Rencontres inter centres avec Oppède et passerelles avec l'accueil jeunes la gare	Qualitatif : satisfaction des familles (échange oral) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.3 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs du mercredi à Coustellet (plan mercredi)

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat avec l'association des Francas sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 12 ans – Regroupe les communes des Beaumettes, Cabrières Avignon, Lagnes, Maubec et Oppède ; Porteur Association les Francas du Vaucluse
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire (Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Maubec, Lagnes, Oppède) Proposer des loisirs éducatifs, culturels et sportifs Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales en lien avec les associations du territoire	Période d'ouverture : tous les mercredis, de septembre à juillet (fin année scolaire) Nombre d'enfants accueillis : 10 enfants chez les 3-5 ans 14 enfants chez les 6-12 ans Lieu : école, rue des écoles Cabrières d'Avignon
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
1 directeur et 1 animateur	Proposer un mode de garde le mercredi à destination des familles du territoire Garantir un projet éducatif en lien avec le PEDT du territoire
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque, gymnase ALSH, accueil jeunes	Qualitatif : satisfaction des familles (échange oral) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.4 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire à Lauris

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 12 ans – Commune : Lauris
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire de Lauris et les alentours dans le respect de leur intégrité Proposer des loisirs éducatifs, Développer leur autonomie et favoriser la découverte culturelle et sportive Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales.	Période d'ouverture : tous les jours, même le mercredi Nombre d'enfants accueillis : périscolaire matin : 28 mat et 36 elem Périscolaire soir : 50 mat et 80 elem et vacances scolaires: 56 (3-5ans) et 60 (6-12ans) Lieu : Centre de loisirs de Lauris, 5 av. Alphonse Daudet Lauris
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre de loisirs de Lauris 1 directeur / 1 directeur adjoint / 4 animateurs permanents	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs porteurs de valeurs citoyennes. Découverte du patrimoine local de la commune (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : association du territoire, CCAS de la mairie, les centres de loisirs voisins, la ferme pédagogique...	Qualitatif : satisfaction des familles (échange oral) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.6 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire à Puyvert

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 12 ans – Commune : Puyvert
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire de Puyvert dans le respect de leur intégrité, S'adapter au rythme de l'enfant, favoriser la mixité sociale, Valoriser le patrimoine humain, culturel, naturel de la commune Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales et sportives.	Nombre d'enfants accueillis : 40 enfants au total 3-5 ans 24 enfants 6-12 ans 16 enfants Centre de loisirs, 4 rue des écoles, Puyvert
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
1 responsable – 1 adjoint – 3 animateurs	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs porteurs de valeurs citoyennes et laïques. Découverte et appropriation du patrimoine local (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques. Acquisition de repères et d'outils pour la gestion des émotions et le vivre-ensemble.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque, associations de territoire / environnement : réseau Rencontres du Luberon, autres centre de loisirs voisins	Qualitatif : satisfaction du public (évaluation quotidienne et de fin de session) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.7 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire Cheval-blanc

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants visant à mettre à la disposition des familles qui le souhaitent pour diverses raisons et en fonction de leurs revenus, un mode d'accueil adapté, de qualité, dans un cadre sécurisé.	Enfants âgés de 3 à 11 ans résidants sur la Commune et scolarisés sur des établissements privés (école de saint Charles-La salle)
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Découvrir à travers différentes activités le patrimoine environnemental local (flore, faune) de la commune ou du Parc Naturel, Apprendre à le respecter et à devenir un éco citoyen S'intégrer à un tissu associatif local riche et varié, Pratiquer des activités culturelles, artistiques, sportives traditionnelles ou novatrices dans un cadre ludique où plaisir et jeu sont omniprésents, Vivre ensemble, partager, profiter des compétences des animateurs ou d'autres personnes plus âgées, tisser des liens, respecter des règles communes, assumer des responsabilités, Tisser un véritable lien intergénérationnel et interprofessionnel	En extrascolaire : Période d'ouverture : durant les vacances scolaires : Toussaint, Hiver, Printemps et été Période de fermeture : durant les vacances de Noël et la dernière semaine du mois d'août. En périscolaire : ouverture le mercredi Capacité d'Accueil : 48 au total. 24 enfants de maternelle et 24 enfants d'élémentaire 105, chemin de la rayette 84460 Cheval-blanc
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
1 directeur et 1 réseau d'animateurs	Maintien ou augmentation du taux de fréquentation
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Centre de loisirs des communes voisines : cavaillon, Robion, Isle sur la sorgue, Apt et secteur sud Luberon, Les structures spécialisées qui accueillent les enfants en situation de handicap, associations sportives et culturelles.	Des animations ou des échanges sur des journées.
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.8 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs périscolaire à LOURMARIN et Ouverture d'un accueil de loisirs extrascolaire à LOURMARIN

Diagnostic initial <i>(extrait ou résumé du diagnostic global)</i>	Public cible
<p>L'ALSH périscolaire fonctionne depuis plusieurs années et répond à la problématique des parents qui travaillent. Sa fréquentation est en augmentation permanente.</p> <p>Pour compléter ce service, la commune a décidé de créer un ALSH extrascolaire qui sera ouvert 10 semaines par an du lundi au vendredi</p>	<p>Enfants âgés de 3 à 12 ans Communes : Lourmarin <u>Adresse ALSH périscolaire :</u> Ecole Philippe de Girard 15 avenue Philippe de Girard 84160 Lourmarin <u>Adresse ALSH extrascolaire :</u> Le Four à Chaux 10 Route d'Apt 84160 Lourmarin</p>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les services en place, • Attirer de nouvelles familles • Favoriser la créativité, • Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité • Favoriser la prise d'initiatives 	<p>ALSH périscolaire : Période d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7H30 à 9H00 et de 16H30 à 18H00 Capacité d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 le matin • 25 le soir <p>ALSH extrascolaire : Période d'ouverture : du lundi au vendredi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vacances de Toussaint (2 semaines) • Vacances d'hiver (2 semaines) • Vacances de printemps (2 semaines) • Vacances d'été (4 semaines) <p>Capacité d'accueil : 30 enfants</p>
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
<p>1 directeur et 2 animateurs permanents dédiés à l'ALSH périscolaire 1 directeur et 1 animateur permanents dédiés à l'ALSH extrascolaire – l'équipe sera complétée à chaque période d'ouverture par des animateurs en CDD</p>	<p>Apprentissage du vivre ensemble, de la communication, du respect des autres, Favoriser le développement personnel et intellectuel de l'enfant, Faire participer l'enfant à l'élaboration de projet, de la conception à la réalisation Apprentissage à la prise de décision, à la responsabilité et l'autonomie</p>

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Communes – ALSH voisins – CAF	Nombre d'enfants inscrits Activités proposés Satisfaction enfants, parents, animateurs
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins
Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire
Action 1.2.9 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire à Mérindol

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Assurer une continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées au sein de l'accueil de loisirs, afin d'offrir, à chaque enfant, un parcours éducatif cohérent et de qualité. Ces accueils permettent à l'enfant et au jeune de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente.	Les enfants de 3 ans à 11 ans ½ de la commune de Mérindol principalement, mais aussi des communes des alentours : Mallemort, Puget sur Durance, Lauris et ce toute l'année.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences. le développement personnel de l'enfant sur le plan émotionnel, physique et psychique par la connaissance de soi, - Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants et des jeunes	Périodes d'ouvertures Extrascolaire : <ul style="list-style-type: none"> - Vacances de février, d'avril, d'été et d'octobre. - 55 jours d'ouverture pendant les vacances scolaires. - Fermeture pendant les vacances de décembre - 30 places pour les 3-6 ans et 30 places pour les 6-12 ans - Projet spécifique ados : 2 séjours organisés dans l'année ou nous incluons les ados (12/17 ans), 50 jeunes (février) et 30 jeunes (été) Périscolaire : Matin de 7h30 à 8h20, soir de 16h20 à 18h le lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi de 8h à 18h. <ul style="list-style-type: none"> - 30 places matin et soir pour les 3-6 ans, 60 places matin/soir pour les 6-11 ½ans. - Le mercredi 30 places pour les 3-6 ans et 30 places pour les 6-11 ½ans Accueil: salle de motricité dans l'école, petite salle des fêtes et une salle dans la maison des associations. Centre de loisirs Rue des Anciens Combattants AFN 84360 Mérindol
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Gestionnaire : Commune de Mérindol Directeur et animateurs	Maintien ou augmentation du taux de fréquentation les mercredis Programme d'activités riche et attractif Ouverture prochaine d'un accueil jeune pour les adolescents de la commune Construction à venir d'un ALSH
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Intervenante danse, Intervenante Yoga, Intervenants sports, CCAS, Parc régional du Luberon, CAF, MSA	Des indicateurs sur des temps d'animations avec les parents
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.10 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire VIRGINIE GAMBET

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 13 ans – Commune : Cavaillon
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire cavaillonnais dans le respect de leur intégrité Proposer des loisirs éducatifs et porteurs des valeurs de laïcité Valoriser le patrimoine humain, culturel, naturel de la commune Permettre un partenariat fort avec les institutions afin de donner des repères aux enfants et aux familles en leur permettant de devenir les acteurs de demain. Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales et saisonnières Proposer des activités innovantes et des méthodologies stimulantes pour permettre aux enfants de vivre un véritable temps de découverte et de vacances Travailler sur le respect des besoins du public et sur l'importance de la gestion des émotions pour favoriser des relations humaines saines.	Période de vacances scolaires (automne, Noël, hiver, printemps et été) du lundi au vendredi pour un total d'environ 75 jours Capacité d'accueil : 250 enfants de 3 -12 ans maximum Dont 120 enfants de 3-6 ans et 130 enfants de 6-12 ans Lieu d'accueil : Accueil de loisirs, 55 avenue Elsa Triolet 84300 Cavaillon
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
LEC Grand Sud jusqu'en août 2028 (date de renouvellement de la DSP) Locaux aménagés et matériel spécifique à la pratique d'activité De 15 à 30 animateurs / 1 direction / 1 assistante sanitaire	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs porteurs de valeurs citoyennes et laïques. Découverte et appropriation du patrimoine local (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques. Acquisition de repères et d'outils pour la gestion des émotions et le vivre-ensemble.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque, théâtre, cinéma / environnement : réseau Rencontres du Luberon / sportifs : dispositifs sportifs de proximité acteurs sociaux : Service Jeunesse, PRE, CCAS, PMI, EDES, SESSAD Etc.	Qualitatif : satisfaction du public (évaluation quotidienne et de fin de session) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.11 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs périscolaire VIRGINIE GAMBET

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 13 ans – Commune : Cavaillon
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire cavaillonnais dans le respect de leur intégrité Proposer des loisirs éducatifs et porteurs des valeurs de laïcité Valoriser le patrimoine humain, culturel, naturel de la commune Permettre un partenariat fort avec les institutions afin de donner des repères aux enfants et aux familles en leur permettant de devenir les acteurs de demain. Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales et saisonnières Proposer des activités innovantes et des méthodologies stimulantes pour permettre aux enfants de vivre un véritable temps de découverte et de vacances Travailler sur le respect des besoins du public et sur l'importance de la gestion des émotions pour favoriser des relations humaines saines.	Période d'ouverture : tous les mercredis en journée complète Nbre de jours d'ouverture : 34 journées Nombre d'enfants accueillis : 75 enfants de 3-6 ans et 80 enfants 6-12 ans Lieux d'accueils : Accueil de loisirs, 55 avenue Elsa Triolet 84300 Cavaillon
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
LEC Grand Sud jusqu'en août 2028 (date de renouvellement de la DSP) Locaux aménagés et matériel spécifique à la pratique d'activité De 15 à 30 animateurs / 1 direction / 1 assistante sanitaire	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs porteurs de valeurs citoyennes et laïques. Découverte et appropriation du patrimoine local (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques. Acquisition de repères et d'outils pour la gestion des émotions et le vivre-ensemble.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque, théâtre, cinéma / environnement : réseau Rencontres du Luberon / sportifs : dispositifs sportifs de proximité acteurs sociaux : Service Jeunesse, PRE, CCAS, PMI, EDES, SESSAD...	Qualitatif : satisfaction du public (évaluation quotidienne et de fin de session) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.12 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire la Bastide

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 6 ans à 12 ans – Commune : Cavaillon
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Renforcer et accompagner la fonction parentale. Consolider les liens intrafamiliaux Impliquer les parents dans la vie de l'ACM Travailler autour de la fonction parentale avec la référente famille (AEF) Valoriser la citoyenneté en accompagnant le vivre-ensemble. Renforcer le travail autour la vie collective Favoriser et privilégier les projets sur la citoyenneté Accompagner les enfants dans leur rôle de citoyens (partage, respect...) Consolider ou dynamiser les projets partenariaux Sensibiliser les enfants à la différence	Période d'ouverture et nbre de jours d'ouverture : du lundi au vendredi (9h-12h et 14h-18h) Vacances automne, hiver, printemps (2 semaines), Noël (1 semaine), été (juillet à mi-août) Capacité d'accueil : 40 enfants 6-12 ans et éventuellement ados si projet spécifique + 12 ans Lieu d'accueil : Centre Social la Bastide
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre social La Bastide – Directeur Locaux : CS la Bastide et mise à disposition d'équipements sportifs et piscines Animateurs : 4 + 1 directrice ACM	Développement des compétences sociales et civiques (partage, respect des règles, tolérance, sens de la citoyenneté) Amélioration de l'autonomie et de la responsabilisation dans les activités collectives. Participation active aux projets de l'ACM et aux activités du centre social
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Service Jeunesse, ACM Cheval-Blanc, Robion, L'accueil de jour Alzheimer, le SESSAD, le rugby XIII et rugby fauteuil, associations sportives (basket, tennis de table...), MJC, la médiathèque, piscine etc.	Fréquentation des enfants, régularité, mixité Participation des familles dans les actions de l'ACM et du centre social Orientation des enfants et/ou familles vers partenaires (éducatifs, culturels, sportifs/autres secteurs du CS Investissement des enfants dans les actions du centre social.
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.13 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs périscolaire la Bastide

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 6 ans à 12 ans – Commune : Cavaillon
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Renforcer et accompagner la fonction parentale. Consolider les liens intrafamiliaux Impliquer les parents dans la vie de l'ACM Travailler autour de la fonction parentale avec la référente famille (AEF) Valoriser la citoyenneté en accompagnant le vivre-ensemble. Renforcer le travail autour la vie collective Favoriser et privilégier les projets sur la citoyenneté Accompagner les enfants dans leur rôle de citoyens (partage, respect...) Consolider ou dynamiser les projets partenariaux Sensibiliser les enfants à la différence	Période d'ouverture et nbre de jours d'ouverture : les mercredis (9h-12h et 14h-18h) de fin septembre à fin juin Capacité d'accueil : 40 enfants de 6-12 ans et éventuellement ados si projet spécifique + 12 ans Lieu d'accueil : Centre Social la Bastide
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre social La Bastide – Directeur Locaux : CS la Bastide et mise à disposition d'équipements sportifs et piscines Animateurs : 4 + 1 directrice ACM	Développement des compétences sociales et civiques (partage, respect des règles, tolérance, sens de la citoyenneté). Amélioration de l'autonomie et de la responsabilisation dans les activités collectives. Participation active aux projets de l'ACM et aux activités du centre social
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Service Jeunesse, ACM Cheval-Blanc, Robion, L'accueil de jour Alzheimer, le SESSAD, le rugby XIII et rugby fauteuil, associations sportives (basket, tennis de table...), MJC, la médiathèque, piscine etc.	Fréquentation des enfants, régularité, mixité Participation des familles dans les actions de l'ACM et du centre social Orientation des enfants et/ou familles vers partenaires (éducatifs, culturels, sportifs/autres secteurs du CS Investissement des enfants dans les actions du centre social.
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins
Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire
Action 1.3.1 : Maintenir l'offre d'accueil jeunes association AVEC la gare à Maubec

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant / adolescent	Jeunes de 12 ans à 17 ans Communes : Maubec Gestionnaire : Association AVEC
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps périscolaires (le mercredi et le soir après le collège) Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps extrascolaires (petites et grandes vacances) Former des citoyens éco-responsables au travers des activités proposées	Ouverture hors vacances scolaires : du mardi au samedi (1/2) et pendant les périodes scolaires Ouverture vacances scolaires : du lundi au vendredi / samedi Capacité d'accueil Accueil adolescents : 24 places pour 2 animateurs Et 21 places pour les séjours été Lieu : 105 lot, quai des entreprises Maubec
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Jeunesse 1 direction et animateurs bénévoles pour l'aide aux devoirs	Maintien du nombre de jeunes accueillis sur les temps périscolaires et extrascolaires Développement des compétences sociales et civiques des jeunes Renforcement de l'implication des jeunes dans les projets
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
SDJES – lycées Cavaillon – collège Calavon - Médiathèque – Garance – Tissu associatif local – Service Municipaux	Nombre de jeunes inscrits Taux de fréquentation
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins
Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire
Action 1.3.2 : Maintenir l'offre d'accueil jeunes à Lauris

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant / adolescent	Jeunes de 12 ans à 17 ans Communes : Lauris
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps périscolaires (le mercredi et le soir après le collège) Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps extrascolaires (petites et grandes vacances) Former des citoyens éco-responsables au travers des activités proposées	Ouverture hors vacances scolaires : du mardi au samedi (1/2) et pendant les périodes scolaires Ouverture vacances scolaires : du lundi au vendredi / samedi Capacité d'accueil Accueil adolescents : 24 places
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Jeunesse 1 animatrice	Maintien du nombre de jeunes accueillis sur les temps périscolaires et extrascolaires Développement des compétences sociales et civiques des jeunes Renforcement de l'implication des jeunes dans les projets
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
SDJES – établissement scolaire– Tissu associatif local – Service Municipaux	Nombre de jeunes inscrits Taux de fréquentation
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire

Action 1.3.3 : Maintenir l'offre d'accueil du Club Jeunes Municipal

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Jeunes de 11 ou 17 ans Communes : QPV 1 + QPV 2 CAVAILLON
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps périscolaires Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps extrascolaires Permettre la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale Former des citoyens éco-responsables au travers des activités proposées	Période d'ouverture et nbre de jours d'ouverture (fermeture semaines : 34 / 35 / 52) Ouverture hors vacances scolaires : du mardi au samedi et pendant les périodes scolaires Ouverture vacances scolaires : du lundi au vendredi. Capacité d'accueil Accueil adolescents : 50 places Lieu d'accueil : 445 Raoul Follereau 84 300 CAVAILLON
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Jeunesse 1 direction	Maintien du nombre de jeunes accueillis sur les temps périscolaires et extrascolaires Développement des compétences sociales et civiques des jeunes Renforcement de l'implication des jeunes dans les projets Meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale des parents Continuité éducative assurée entre les différents temps de l'enfant
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
SDJES – CS LA PASSERELLE – CS LA BASTIDE – CCAS (PRE/ASV) – Médiathèque – Garance – Tissu associatif local – Service Municipaux	Nombre de jeunes inscrits Taux de fréquentation
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins
Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire
Action 1.3.4 : Maintenir l'offre Réseau des accueils jeunes LMV

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
Ce réseau émane du club jeunes de Cavaillon et de la MSA en faveur des jeunes des différents territoires ruralité et cavaillon	Jeunes de 12 ans à 17 ans Communes : Cavaillon, Maubec et Lauris
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Favoriser la mixité sociale entre le territoire urbain et rural Construire des espaces éducatifs adaptés ; Concourir au développement de jeunes citoyens responsables et conscients des enjeux de demain ; Garantir la continuité et la cohérence éducative entre les différents dispositifs, temps et espaces des jeunes ; Renforcer l'estime de soi ; Développer l'autonomie et la prise d'initiative ;	Regroupement tous les deux mois à la MSA avec les responsables des accueils jeunes et le CCT ruralité depuis 2024
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Regroupe les 3 responsables des accueils jeunes (Cavaillon, Lauris et Maubec) et le chargé de CCT ruralité en présence de la MSA	Favoriser la mixité sociale Mutualiser les différents moyens entre les accueils jeunes
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
MSA, CTG, mairie, autres accueils jeunes hors CTG lmv etc	Familles et jeunes
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins
Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire
Action 1.3.5 : Développer un projet adolescents à Mérindol (fiche à construire 1^{er} semestre 2026)

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire

Action 1.3.6 : Travailler à l'émergence d'un PAEJ (fiche en cours de construction à travailler 1er semestre 2026)

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le territoire de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse présente des besoins croissants en matière d'écoute, de soutien et d'accompagnement psychologique des jeunes, révélés par les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels, justifiant l'engagement d'une démarche partenariale en vue de l'émergence d'un Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ).	Le dispositif s'adresse prioritairement aux jeunes âgés de 12 à 25 ans.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Favoriser l'accès des jeunes à une écoute et un accompagnement de proximité. Renforcer la prévention du mal-être et de l'isolement des jeunes. Soutenir et outiller les familles et les professionnels en contact avec les jeunes. Renforcer la coordination territoriale autour des enjeux de santé et de bien-être des jeunes.	Mise en place d'un groupe de travail rassemblant les acteurs institutionnels et associatifs concernés. Recueil des données existantes. Élaboration collective du cadre d'intervention du futur PAEJ. Les modalités opérationnelles seront affinées au fur et à mesure de l'avancement du projet et des échanges partenariaux.
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
La Maison des Adolescents du Vaucluse La CAF 84	Pour les jeunes : permettre l'accès à un lieu d'écoute et d'accompagnement sur le territoire (lutter contre l'isolement, meilleure orientation vers les dispositifs...) Pour les familles : accès à un soutien et des conseils adaptés pour mieux accompagner les jeunes. Pour les professionnels et partenaires : renforcement de la coordination entre acteurs éducatifs, sociaux et de santé, amélioration de la détection précoce des situations à risque.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Éducation Nationale, Mission Locale, Service Jeunesse, CAF, MSA, ASE, MDA, CMPP, ASV, PRE, École de la Deuxième Chance...	Fréquentation : nombre de jeunes accueillis (tranche d'âge, répartition géographique, situations...) Taux de satisfaction des jeunes (questionnaires anonymes). Nombre de réunions partenariales et de comités de pilotage organisés.
Spécificités par autorité organisatrice signataire	
Maison des Adolescents (MDA) : coordination générale du projet, animation partenariale, suivi administratif et financier mais également : accueil, écoute, orientation et suivi psychologique des jeunes et des familles.	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire

Action 1.3.7 : Maintenir l'offre d'accueil et d'accompagnement du PIJ municipal de cavillon

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
L'information est un droit pour tous les jeunes. Elle est incontestablement une clé qui ouvre, éclaire, guide et oriente leurs choix de vie en apportant des réponses à leurs questions de tous ordres au quotidien.	Les jeunes âgés de 11 à 29 ans
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Proposer un accès équitable à l'information pour tous les jeunes. Accompagner les jeunes dans la recherche, la compréhension et l'appropriation de l'information. Favoriser l'autonomie, la participation et la prise d'initiative des jeunes. Renforcer le maillage territorial et partenarial	Fonctionnelles : Accueil individuel et collectif Ateliers thématiques (CV, LM, entretiens d'embauches...) Interventions extérieures (forums, événements jeunesse...) Matérielles et logistiques : espace d'accueil, ordinateurs, documentation, supports numériques...
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Jeunesse Agent / informateur.rice jeunesse	Faire du PIJ un lieu repéré et identifié par les jeunes comme ressource de proximité. Les jeunes connaissent mieux leurs droits et les dispositifs qui leur sont destinés. Les jeunes deviennent plus autonomes dans leurs démarches (emploi, logement, mobilité...).
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Éducation Nationale, France Travail, Mission Locale, École de la Deuxième Chance, CAP EMPLOI, AFPA, GRETA...	Nombre total de jeunes accueillis (par an). Répartition par âge, sexe, situation (étudiant, demandeur d'emploi, etc.). Nombre d'entretiens individuels réalisés. Nombre d'ateliers, d'animations ou d'actions collectives organisés.
Spécificités par autorité organisatrice signataire	
Commune de Cavillon : met à disposition les locaux, les moyens matériels et 1 ETP dédié.	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins
Axe : 1.4 Développer une stratégie de communication harmonisée à l'échelle de l'agglomération pour promouvoir auprès des familles les offres de services et les dispositifs d'aides
Action 1.4.1 : Travailler à l'émergence de l'amélioration de la communication auprès des familles
(fiche à construire au 1er semestre 2026)

Diagnostic initial <i>(extrait ou résumé du diagnostic global)</i>	Public cible
	Familles qui fréquentent les structures petite enfance, de loisirs jeunesse et familles du territoire LMV Communes : ruralité et urbain
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.1 : Maintenir et développer les modes d'accueil

Action 2.1.1: Maintenir et développer les places individuelles et collectives

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> ● Un taux de couverture satisfaisant (52.9%) lié à une augmentation de l'offre ces dernières années et une diminution de la natalité qui rééquilibre le poids de l'offre et la demande. ● Disparité dans la répartition de l'offre d'accueil. 	Les familles ayant des enfants de moins de 3 ans.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le nombre de places collectives et individuelles en lien avec les besoins du territoire. <i>Le territoire suit la tendance nationale avec une diminution de la natalité - 8.5% entre 2021 et 2023.</i> - Adapter et diversifier l'offre en proposant des actions innovantes (temps parentalité avec offre de garde par exemple) - Maintenir et accompagner l'offre associative (EAJE La Marelle 30 places) - Assurer et évaluer le suivi de la convention SPL/Vaugines (réservation de places) selon les besoins et l'offre existante du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le taux d'occupation des crèches en développant la communication et l'adaptabilité de l'offre. - Adapter la promotion du métier d'assistant maternelle selon les besoins du territoire. - LMV possède les compétences du SPPE, elle devra donc évaluer les demandes d'implantation des partenaires privées - Travailler avec le réseau partenarial sur les besoins de garde (EDeS, CCAS, centres sociaux...) - Aménager et répondre aux exigences réglementaires pour poursuivre la qualité d'accueil (mobilisation de fonds de modernisation des équipements). - Utiliser mon enfant.fr et étudier les besoins des partenaires (temps de garde pendant les cours d'alphabetisation...)
Services mobilisés et responsables de l'action	Echéances de réalisation
	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus

<p>Service petite enfance LMV Les professionnels de l'accueil individuel Les acteurs des modes de gardes privées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'occupation des structures entre 65 et 70% - Taux d'occupation des agréments des Assistants maternels satisfaisant - Développement d'action des partenaires grâce à la mobilisation de l'offre de garde
<p>Partenaires sollicités</p>	<p>Indicateurs d'évaluation</p>
<p>La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats des déclarations AFAS sur le fonctionnement et coût des établissements

Nom de l'autorité organisatrice compétente pour la planification de l'offre :

	Type de mode d'accueil/dispositif	Nb de places ou Nb d'ETP RPE	Projection sur la durée de la CTG					Evaluation des besoins en matière d'emplois et de compétences pour répondre aux projections	Autres besoins identifiés (démarche IDA, difficultés identifiées, partenariat spécifique...)	Si projets d'investissements en matière de rénovation, d'aménagement et de création d'équipements, de services :		
			2025	2026	2027	2028	2029			Préciser le type de projets : rénovation, construction	Coûts et calendriers - A titre indicatif -	ingement et moyens humains nécessaires pour conduire
COMMUNES	EAJE PSU 14 équipements Micro crèche Paje 2	432 places PSU 2 RPE 1 LAEP 24 places micro paje 452 places individuelles		2 projets micro paje sur Cavailon	1 projet micro paje sur Vaugines			creation de 2 postes pour le pool d'ici 2027				
CAVAILLON	La Farandole		60	60	60	60	60	/				
	Eugène Valentin		35	35	35	35	35	création 1 poste lingère en 2026		oui/ rénovation	168 000€ FME 2027/2028	
	Le Repère des Galopins		50	50	50	50	50	/		oui/ rénovation	240 000€ FME 2027/2028	
	La Pepinière		35	35	35	35	35	/				
	Au Fil du Temps		35	35	35	35	35	/				
	Micro crèche Creange		12	12	12	12	12	/				
CHEVAL BLANC	Cle de Sol		19	19	19	19	19	1 poste de directrice vacant au 1er/01/2026		oui/transplantation	91 200€ FME 2026/2027	
MERINDOL	Francois Ronot		25	25	25	25	25	1 poste de directrice en 2027 vacant		oui/ rénovation	120 000€ FME 2026/2027	
CABRIERES D'AVIGNON	Les Petits Pas		35	35	35	35	35	/				
ROBION	Marmousets		30	30	30	30	30	/				
GORDES	Li Pitchounets		25	25	25	25	25	/				
LAGNES	Li Pichots		30	30	30	30	30	/		oui/rénovation	144 000€ FME 2028	
LES TAILLADES	La Combe		11	11	11	11	11	/				

LAURIS	La Marelle		30	30	30	30	30	crèche associative en difficultés financières: mise en place d'un comité de suivi partenarial				
ROBION	Micro-crèche Paje Charlotte et Chocolat (privé)		12	12	12	12	12					
LES BEAUMETTES	Micro-crèche Paje LOU CIGALOU		12	12	12	12	12					
	MAM		Nb de places	Nb de places	Nb de places	Nb de places	Nb de places					
	Assistantes maternelles (hors MAM)		Nb de places	Nb de places	Nb de places	Nb de places	Nb de places					
	RPE Cavaillon	1	230	220	220	215	215	/				
	RPE Coustellet/Lauris	1	222	220	215	215	215					
	Dispositifs passerelles		Nb de dispositif	Nb de dispositif	Nb de dispositif	Nb de dispositif	Nb de dispositif					

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.1 : Maintenir et développer les modes d'accueil

Action 2.1.2: schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
<ul style="list-style-type: none">• Un taux de couverture satisfaisant (52.9%) lié à une augmentation de l'offre ces dernières années et une diminution de la natalité qui rééquilibre le poids de l'offre et la demande.• Disparité dans la répartition de l'offre d'accueil.	Les familles ayant des enfants de moins de 3 ans.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">- Améliorer les conditions de travail en tenant compte de la réglementation en cours- Aménager et répondre aux exigences réglementaires pour poursuivre la qualité d'accueil- Cf tableau d'AO	<ul style="list-style-type: none">- Maintenir le taux d'occupation des crèches en développant la communication et l'adaptabilité de l'offre.- Adapter la promotion du métier d'assistant maternelle selon les besoins du territoire.- LMV possède les compétences du SPPE, elle devra donc évaluer les demandes d'implantation des partenaires privés
	Echéances de réalisation
	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service petite enfance LMV Les professionnels de l'accueil individuel Les acteurs des modes de gardes privées	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'occupation des agréments des Assistants maternels satisfaisant- Nombre de places collectives proposées en adéquation avec les besoins des familles

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA)	

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Action 2.2 : Rendre accessible l'offre notamment pour les familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail, de leur état de santé, d'une situation de handicap ou de la faiblesse de leurs ressources.

Action 2.2.1 Renforcer les actions d'inclusion

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Certaines familles sont restreintes dans l'accès à l'offre d'accueil en raison de difficultés de mobilité ou de contraintes financières. L'accès aux enfants ayant des besoins spécifiques reste difficile selon la situation de l'enfant ou de sa famille.	Les familles ayant des enfants de moins de 3 ans.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'accessibilité sociale et géographique, en veillant à l'inclusion des familles vulnérables- Développer des actions spécifiques pour les familles en situation de précarité, d'isolement ou de handicap- Assurer un repérage et un accompagnement précoces des fragilités (santé, développement, conditions de vie)- Faciliter l'accès à l'information et l'orientation vers les dispositifs adaptés.	<ul style="list-style-type: none">- Développer le guichet unique porté par la maison petite enfance, en adaptant les outils de pré inscriptions, selon les besoins géographiques et les moyens de transport à disposition des familles (site LMV, carte interactive/ travail avec le service mobilité, orienter les inscriptions/ actualisation monenfant.fr, continuer l'aller vers avec la rencontre de la population)- Créer et renforcer les liens avec les différents services médico-sociaux (centres sociaux, Atelier Santé Ville, associations, CCAS, EDeS, CMPEA...)- Développer l'inclusion des enfants qui ont des besoins spécifiques en crèche (groupe de travail autour du handicap, lien avec la référente CAF).- Développer les actions portées par les Référentes Santé et Accueil Inclusif pour initier des projets.
	Echéances de réalisation
	2026-2030

Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Petite Enfance LMV Partenaires Médico-sociaux	Toutes les familles ayant fait une demande de place en crèche
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA)	le % d'enfants porteurs de handicap accueillis au sein des EAJE le % de familles accueillies qui sont en dessous du seuil de pauvreté

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE

Axe 2.3 : Soutenir la qualité des modes d'accueil

Action 2.3.1 : Améliorer les conditions de travail au sein des cuisines du service PE

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Un audit interne a permis de mettre en lumière que le métier de cuisinier est reconnu comme un métier à forte pénibilité et qu'il existe disparités entre les crèches en termes de matériel mis à disposition entraînant une perte de temps et un surcroît de travail dans certaines structures. La fonctionnalité et l'ergonomie des cuisines sont peu propices dans certaines structures	La responsable des cuisines et son équipe de cuisiniers. Les enfants qui vont bénéficier des repas cuisinés sur place. Les équipes petite enfance au sein de chaque crèche.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Promouvoir une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement en se mettant en règle par rapport à la loi EGALIM Faciliter les conditions de travail des cuisiniers Renforcer l'équipe de livraison avec la création d'un poste de cuisinier et améliorer les conditions de livraisons Renforcement du pool de volantes avec 2 personnes formées HACCP capable d'intervenir en cuisine pour la réchauffe et le goûter ou auprès des enfants.	Privilégier les produits bio, locaux et de saison (circuits courts, AMAP, producteurs locaux). Remplacer les couverts, gobelets et assiettes jetables par des alternatives durables (vaisselle réutilisable) en partenariat avec l'entreprise locale STERNE Acquisition d'un logiciel permettant de dématérialiser la gestion administrative (traçabilité) et de communiquer entre les cuisines et la responsable des cuisines Équipement de plusieurs cuisines en cellules de refroidissement et en matériel de livraison Créer un PCA tenant compte des secteurs géographique et d'activité pour ajuster les besoins pour faire les repas
	Echéances de réalisation
	2026
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
La direction du service petite enfance Les cuisiniers les équipes PE	Un service cuisine efficient en cas d'imprévus (livraison, absentéisme, coupure d'électricité, etc...)
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF et Entreprise Sterne pour la vaisselle	% de produits locaux/bio dans les repas.

Orientation 2: Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.3 : Soutenir la qualité des modes d'accueil

Action 2.3.2 : Harmonisation des pratiques professionnelles au sein du service petite enfance LMV Agglomération

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le secteur de la petite enfance souffre d'un manque d'attractivité pour ses métiers (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants), ce qui menace la qualité et la pérennité de l'offre.	Les professionnels petite enfance qui travaillent dans les crèches LMV Les assistants maternels du territoire LMV
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Renforcer la qualité des modes d'accueil en appliquant le référentiel national Organiser des temps de formation et des analyses de pratiques pour les professionnels et les assistantes maternelles du territoire	Mettre en place des temps d'échanges autour du référentiel national, sous la forme participative comme « les rencontres du vendredi » Mise en œuvre de formation cnfpt intra ou en union autour de la charte nationale d'accueil du jeune enfant Mise en place de 3 journées pédagogiques pour les crèches lmv
	Echéances de réalisation
	Chaque année de 2026 à 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
La direction du service petite enfance, le RPE Le service des ressources humaines LMV agglomération Le Cnfpt ou tout autre organisme de formation (1000 1ers jours, etc...) PE	Une harmonisation des pratiques dans l'ensemble des crèches Une fidélisation des équipes Une professionnalisation des assistantes maternelles
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Le service des ressources humaines Le Cnfpt Les organismes de formation PE	Le nombre de professionnels formés sur une même thématique Le retour des agents au sein de leur équipe après une formation La co-écriture du projet de service

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.3 : Soutenir la qualité des modes d'accueil

Action 2.3.3 : Encourager la mise en oeuvre de pratiques éco-responsables et durables au sein du service PE pour répondre aux enjeux environnementaux

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le secteur de la petite enfance souffre d'un manque d'attractivité pour ses métiers. Travailler sur un projet de service intégrant le développement durable pourrait être un attrait pour les futurs candidats.	Les équipes petite enfance, les directrices , éducatrices de jeunes enfants, les cuisiniers
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<p>Promouvoir une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement.</p> <p>Mettre en place un système de pesée des déchets alimentaires et sensibiliser les enfants et les équipes.</p> <p>Limitier la production de déchets et favoriser le recyclage.</p> <p>Sensibiliser les enfants, les familles et les équipes aux enjeux écologiques.</p> <p>Réduire l'empreinte écologique des crèches (énergie, eau, mobilité).</p> <p>Encourager le covoiturage ou les modes de transport doux (vélo, marche) pour les trajets des familles et du personnel.</p>	<p>Privilégier les produits bio, locaux et de saison (circuits courts, AMAP, producteurs locaux).</p> <p>Remplacer les couverts, gobelets et assiettes jetables par des alternatives durables (vaisselle réutilisable, inox).</p> <p>Mettre en place des poubelles de tri sélectif accessibles aux enfants et aux équipes.</p> <p>Organiser des sorties en forêt, des jardins pédagogiques ou des activités de découverte de la biodiversité locale.</p> <p>Proposer des réunions ou des supports (affiches, newsletters) pour impliquer les parents dans la démarche écologique.</p> <p>Former le personnel aux gestes éco-responsables (ex : économie d'eau, tri des déchets).</p> <p>Installer des équipements économes (LED, détecteurs de présence, des mousseurs) et sensibiliser les enfants à l'extinction des lumières, et à l'utilisation raisonnée de l'eau.</p> <p>Communiquer sur la mobilité douce mise en place au sein du territoire lmv</p>
	Echéances de réalisation
	2026 à 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
<p>La direction du service petite enfance</p> <p>Les équipes de la collecte lmv</p> <p>Le service mobilité</p>	Réduction de la consommation d'électricité (kWh/an), d'eau et de déchets

Les cuisiniers Les équipes PE	
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Les fournisseurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> % de produits locaux/bio dans les repas. Quantité de déchets alimentaires réduits (kg/mois). % de réduction des déchets plastiques. Nombre de participants aux initiatives de mobilité douce.

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.3 : Soutenir la qualité des modes d'accueil

Action 2.3.4 : Accompagner les structures privées du territoire

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le secteur de la petite enfance souffre d'un manque d'attractivité pour ses métiers (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants), ce qui menace la qualité de l'offre.	Les gestionnaires des structures privées du territoire (micro-crèches, MAM, associations de garde à domicile)
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Créer un partenariat avec les acteurs de structures privées autour de la qualité des modes d'accueil en s'appuyant sur le référentiel national. Organiser des temps d'échanges pour les professionnels petite enfance ; les inviter à participer à journée « petite enfance en fête ». Mettre en place des journées Petite enfance.	Mettre en place des temps d'échanges autour du référentiel national, sous la forme participative comme « les rencontres du vendredi » Mise en œuvre de formation cnfpt intra ou en union autour de la charte nationale d'accueil du jeune enfant
	Echéances de réalisation
	2026 à 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
La direction du service petite enfance Les RPE	Harmoniser les pratiques professionnelles sur l'ensemble du territoire Mutualiser les moyens
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Les associations de garde à domicile Gestionnaires PE privés Les organismes de formation Les partenaires locaux	

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.4 : Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents

Action 2.4.1 Informer et être à l'écoute des besoins des familles pour mieux les orienter

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible		
Les familles du territoire ne connaissent pas toutes les offres existantes autour de la petite enfance : les différents modes de garde, modalités d'inscriptions, offre autour de la parentalité ou à destination du jeune enfant (LAEP...), etc.	Les familles ayant des enfants de moins de 3 ans Les futurs parents		
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre		
Développer les méthodes de communication verbales et numériques (site LMV, monenfant.fr , rdv physique, rencontre avec la population avec le "aller vers") afin que les familles puissent avoir connaissance des différents modes de gardes existant sur le territoire et modalités d'inscriptions. Accompagner et soutenir au quotidien les familles dans leur fonction parentale	<ul style="list-style-type: none">- Former les professionnels à l'écoute des besoins des familles afin de mieux accompagner le choix de garde (collectives ou individuels)- travailler avec le réseau partenarial (réseau périnatalité, maternité, LAEP...)- Créer des temps de rencontre par secteur au sein des mairies pour informer un public large- Animer des ateliers thématiques autour de la petite enfance- Travailler à l'émergence d'un lieu ressource parentalité (fiche action développer 2.5.3) <th data-bbox="1093 1203 2022 1244">Echéances de réalisation</th> <td data-bbox="1093 1244 2022 1388">2026-2030</td>	Echéances de réalisation	2026-2030

Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service petite enfance LMV Les professionnels de l'accueil individuel Les acteurs des modes de gardes privées	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des familles du territoire ont connaissances de tous les moyens de gardes existant - Les demandes des familles sont appropriés à leurs besoins
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA)	Les familles ont connaissance des procédures d'inscription des différents lieux d'accueil existants. Les familles ont connaissance des fonctionnements des modes d'accueil (PSU,PAJE).

Orientation 2 : Mettre en place le Service Public de la Petite Enfance (SPPE) et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.5: Structurer l'offre parentalité

2.5.1: Enrichir l'offre de soutien à la parentalité

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
On observe un besoin grandissant des parents, qui sollicitent de l'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des enfants. Il est ressorti de plusieurs rencontres partenariales des thématiques autour du cadre et des limites, l'alimentation, la détection précoce des troubles du comportement, la santé mentale des jeunes...	Toutes les familles du territoire et/ou futures familles
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les parents dans leurs compétences éducatives et renforcer la confiance parentale - L'accompagnement de la famille suit un fil conducteur entre les acteurs qui gravitent autour de leurs besoins sans interruption. - Identifier l'offre parentalité (associative et institutionnelle) sur l'ensemble du territoire - Favoriser la lisibilité des dispositifs et actions développées 	<ul style="list-style-type: none"> - L'animateur du réseau parentalité est identifié et anime des temps de rencontre entre partenaires - Le soutien au Programme de Réussite Educative et aux actions parentalité des centres sociaux - Le développement d'ateliers de soutien à la parentalité sur le territoire, par exemple sur la parentalité numérique - Renforcer les coopérations entre acteurs pour que le suivi de l'enfant soit maintenu sans coupure - Collaborer dès la périnatalité - Informer et mettre en place des axes de préventions
	Echéances de réalisation
	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Les acteurs de la petite enfance/ enfance/jeunesse Centres sociaux Associations sportives	

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA)	

Orientation 2 : mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2. 5 : structurer l'offre parentalité

Action 2.5.2 Maintenir les actions du Lieu Accueil Parents Enfants et les développer

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le territoire LMV présente une dispersion des acteurs et des dispositifs d'accompagnement des jeunes enfants et de leurs familles. Le Lieu Accueil Parents Enfants est un espace bien identifié sur notre territoire.	Les familles (parents, futurs parents, enfants de 0 à 6 ans).
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Lieu Anonyme et gratuit Renforcer la prévention : Sensibiliser les parents aux enjeux de santé, de développement et d'éducation dès la grossesse. Favoriser l'inclusion : Garantir un accès équitable aux services pour toutes les familles, y compris les plus vulnérables.	<ul style="list-style-type: none">- Identifier la fréquentation et adapter les plages horaires et lieux selon la demande- Renforcer les partenaires avec l'enrichissement de nouveaux intervenants- Ouverture de 2 demi-journées sur le secteur Coustellet- Améliorer la communication et les relais d'informations (maternité, sage-femme...)- Renforcer les liens avec des partenaires ayant identifié des besoins sur le soutien à la parentalité
	Echéances de réalisation
	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction petite enfance LMV, PMI, ARS, CAF, communes, associations locales, professionnels de santé et du social.	Fréquentation valorisée du LAEP avec de nouvelles familles et enfants
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF et MSA Réseau parentalité, centres sociaux... France Travail avant reprise à l'emploi	Nombre de familles et enfants ayant fréquenté le LAEP sur les 2 lieux géographiques, en augmentation avec de nouvelles familles.

Orientation 2 : mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2. 5 : structurer l'offre parentalité

Action 2.5.3 Travailler à l'émergence d'un lieu ressource parentalité

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le territoire LMV présente une dispersion des acteurs et des dispositifs d'accompagnement des jeunes enfants et de leurs familles. Un lieu ressource parentalité ou une Maison des 1000 Premiers Jours permettrait de centraliser les ressources, de renforcer la prévention et l'accompagnement global (santé, social, éducation), et de favoriser l'égalité d'accès aux services pour tous les parents, notamment dans les zones rurales ou isolées.	Les familles (parents, futurs parents, enfants de 0 à 6 ans), les professionnels de la petite enfance, les acteurs de santé (médecins, sages-femmes, PMI), les travailleurs sociaux, les élus locaux.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Centraliser les ressources : Offrir un lieu unique d'information, d'orientation et d'accompagnement pour les familles. Renforcer la prévention : Sensibiliser les parents aux enjeux de santé, de développement et d'éducation dès la grossesse. Favoriser l'inclusion : Garantir un accès équitable aux services pour toutes les familles, y compris les plus vulnérables. Sensibiliser à l'écologie : Intégrer une dimension développement durable dans l'accompagnement (alimentation, jouets, mobilité).	Créer un lieu physique (ou un réseau de lieux décentralisés ou itinérants) accessible sur l'ensemble du territoire LMV, en partenariat avec les communes et les acteurs locaux. Organiser des ateliers (alimentation, sommeil, développement psychomoteur, parentalité), des consultations gratuites (santé, social), et des temps d'échange entre parents. Proposer des ateliers sur l'alimentation durable, le zéro déchet, et les modes de transport doux pour les trajets familiaux.
	Echéances de réalisation
	2026-2027 : Étude de faisabilité, identification des lieux et des partenaires, montage du projet. 2028 : Ouverture d'un premier lieu pilote et déploiement des actions
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction petite enfance LMV, PMI, ARS, CAF, communes, associations locales, professionnels de santé et du social.	Augmentation du nombre de familles accompagnées, amélioration de la coordination entre acteurs, réduction des inégalités d'accès aux services, satisfaction des usagers (enquêtes).

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, CPAM, associations familiales, producteurs locaux, réseaux de transport.	Nombre de familles accompagnées/an, taux de satisfaction, nombre de partenariats actifs, réduction des délais d'accès aux services, intégration de pratiques écoresponsables.

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Axe 3.1. Promouvoir les métiers de l'animation et de la petite enfance par diverses actions (participer à des forums, partenariat France Travail, GRETA, accueil de stagiaires, alternants ...) ; permettre une formation continue des personnels notamment sur le volet handicap et inclusion ; valoriser les personnels en poste

Action 3.1.1 : Promouvoir les métiers de l'animation et de la petite enfance par diverses actions (participer à des forums, partenariat France Travail, GRETA, accueil de stagiaires, alternants ...) ; permettre une formation continue des personnels notamment sur le volet handicap et inclusion ; valoriser les personnels en poste

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
La pénurie de professionnels dans le secteur de la petite enfance se fait ressentir depuis quelques années, surtout sur les qualifications dites « diplômées »	Professionnels et/ou futurs professionnels de la petite enfance.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Faire monter en compétence les professionnels petite enfance et animation jeunesse pour leur permettre d'accéder à des diplômes supérieurs. - Professionnaliser les équipes sur des thématiques spécifiques - Promouvoir les métiers de la petite enfance et de l'animation pour renforcer leur attractivité. - Développer les actions de recrutement de manière innovante et attractive. - Développer une approche intégrée associant la GPEC pilotée par le service RH, les formations qualifiantes et une charte qualité d'accueil des stagiaires, afin de renforcer la montée en compétences des professionnels en poste et sécuriser les parcours des futurs talents. 	<p>Accompagner les parcours VAE avec une référence dans le suivi de parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des formations professionnelles sur des thématiques spécifiques via CNFPT, PARHI'84 ou associations partenaires. - Renforcer le réseau avec France Travail, Mission Locale, centres de formation et écoles. - Accueillir des stagiaires et transmettre des compétences (apprentissage, partenaires de stages des écoles auxiliaires, éducatrices de jeunes enfants, professionnels de l'animation, AEPE). - Évaluer et améliorer les conditions de travail en valorisant les professionnels pour les fidéliser au sein des services petite enfance et jeunesse.

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions de promotion des métiers de la petite enfance et de l'animation, notamment par la participation à des forums, journées portes ouvertes et événements professionnels. - Mettre en œuvre des actions de recrutement innovantes et attractives.
	Echéances de réalisation
	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Petite Enfance LMV Partenaires Médico sociaux Ecoles et centres de formations Organismes de formation des métiers de l'animation France Travail Mission Locale Sud Vaucluse GRETA	Attirer de nouvelles candidatures qualifiées dans les secteurs petite enfance et animation. Maintenir des professionnels motivés, engagés et satisfaits de leurs conditions de travail et parcours de formation. Renforcer l'attractivité et l'innovation des services pour se positionner comme employeur et partenaire de référence.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA) Les services des Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les postes vacants sont pourvus dans les délais prévus. - Absence de pénurie de professionnels qualifiés dans les secteurs petite enfance et animation. - Réduction du turnover des agents et meilleure fidélisation des professionnels en poste.

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

**Axe : 3.2 Développer le nombre d'animateurs BAFA et BAFD
Action 3.2.1 : Maintenir l'offre de pérennisation de l'aide au BAFA**

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles	Jeunes âgés de 16 ans Communes : Lauris, Puget, Puyvert
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Permettre l'accès des jeunes au métier d'animateur Aider les jeunes à financer un brevet d'animateur Pérenniser ce financement dans le cadre de la CTG	-Le bonus territoire Bafa/Bafd peut être versé aux collectivités signataires d'une CTG et qui soutiennent financièrement les formations Bafa/Bafd. -Pour l'offre existante comme pour l'offre nouvelle, le financement des sessions Bafa-Bafd est plafonné au coût réel du service. -Dans la limite de ce plafond, le montant forfaitaire contractualisé est appliqué à l'offre existante (Lauris, Puget, Puyvert) tandis que le barème national annuel s'applique à l'offre nouvelle. .
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Les communes signataires de la CTG et la CAF	Avoir de nouveaux animateurs diplômés sur le territoire Maintenir des centres de loisirs de qualité avec des animateurs qualifiés
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La SDJES, les ALSH, les accueils jeunes	
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Axe : 3.3. Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes du territoire en soutenant des initiatives portées par les partenaires (exemple : CCAS de Cavillon avec le projet Développe toi) ou d'éventuels nouveaux dispositifs (cité éducative, maison de l'enfance et de la réussite éducative, ...).

Action 3.3.1 : Maintenir l'offre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) la Gare à Maubec

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant / adolescent	Jeunes de 12 ans à 17 ans Collégiens et lycéens Communes : Maubec Gestionnaire : Association AVEC
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Offrir un accompagnement scolaire pertinent et adapté à chaque jeune Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps Former des citoyens éco-responsables au travers des activités proposées	Chaque Mardi et Jeudi hors vacances scolaires de 16h15 à 18h15 Lieu : 105 lot, quai des entreprises Maubec
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
1 responsable – animateurs bénévoles pour l'aide aux devoirs Au moins 1 salarié (+2 bénévoles si possible 3)	Évaluer les forces et les faiblesses de chaque jeune. Valoriser le travail et les améliorations au cours de l'année. Adapter les méthodes d'apprentissage et de travail en fonction des besoins des jeunes. Proposer des temps d'expression. Favoriser les bonnes relations entre les élèves, les parents et l'établissement scolaire. Encourager le partage et l'entraide entre les jeunes. Communiquer sur le déroulement de leur journée. Proposer des temps de partage entre les jeunes et leurs parents.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
collège Calavon -Tissu associatif local CAF	Taux de fréquentation des jeunes
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Axe : 3.3. Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes du territoire en soutenant des initiatives portées par les partenaires (exemple : CCAS de Cavillon avec le projet Développe toi) ou d'éventuels nouveaux dispositifs (cité éducative, maison de l'enfance et de la réussite éducative, ...).

Action 3.3.2 : Maintenir l'offre du CLAS à Lauris

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Suite à un bilan avec l'école d'une part, l'ensemble du CCAS de Lauris, la structure coordinatrice et animatrice et les intervenant.es bénévoles, la poursuite du dispositif du CLAS s'avère nécessaire à Lauris.	Les enfants de classes de primaires du CP au CM2
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le décrochage scolaire en permettant une aide méthodologique et un accompagnement de l'enfant. - Le revaloriser pour lui permettre de (re)trouver confiance en lui. - Lui donner envie d'apprendre - Ouvrir son univers culturel en apprenant autrement. - Développer son esprit critique. - Restaurer / faire le lien entre les familles, l'école, l'enfant et le CLAS. - Accompagner des familles dans l'accompagnement de leurs enfants 	<p>Période d'ouverture : à la rentrée des vacances de toussaint – Lundi 3 novembre</p> <p>Capacité d'accueil Accueil : 1 à 2 groupes de 10 enfants par groupe maximum</p> <p>Adresse ALSH : centre de loisirs – 5 avenue Alphonse Daudet, 84360 Lauris</p>
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Gestionnaire : Le CCAS de Lauris en partenariat avec l'association Au Maquis – EVS Café villageois qui assure l'organisation et l'animation du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> - Une aide au travail personnel - Élargir leurs centres d'intérêt et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles sociales et économiques de leur environnement - Mettre en valeur leurs compétences et acquis - Mesurer leur progression - Mesurer leur assiduité à l'action - Soutenir les parents dans la relation avec l'école - Faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles de soutien à la parentalité
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
L'école primaire de Lauris, la mairie de Lauris et le centre de loisirs de Lauris	Taux de fréquentation des jeunes et retours des familles
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Axe : 3.3. Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes du territoire en soutenant des initiatives portées par les partenaires (exemple : CCAS de Cavillon avec le projet Développe toi) ou d'éventuels nouveaux dispositifs (cité éducative, maison de l'enfance et de la réussite éducative, ...).

Action 3.3.3 : Maintenir l'offre du CLAS à Cavillon

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le centre social la Bastide et Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud (LECGS) portent des dispositifs CLAS sur le territoire de Cavillon. Lors du dernier comité de pilotage CLAS du LECGS, les partenaires du territoire ont souhaité que le lien entre les deux structures en charge des actions CLAS soit renforcé.	Les enfants des classes de primaire et du collège Environ 120 enfants pour le LECGS et 85 enfants pour la Bastide
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le décrochage scolaire en permettant une aide méthodologique et un accompagnement de l'enfant. - Le revaloriser pour lui permettre de (re)trouver confiance en lui. - Lui donner envie d'apprendre - Ouvrir son univers culturel en apprenant autrement. - Développer son esprit critique. - Restaurer / faire le lien entre les familles, l'école, l'enfant et le CLAS. - Accompagner des familles dans l'accompagnement de leurs enfants - Renforcer le lien entre les deux porteurs de CLAS sur le territoire cavaillonnais autour de sujets communs (mobilisation des bénévoles, des parents, etc.) 	Période d'ouverture : octobre à juin
	Echéances de réalisation
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Porteurs des deux actions CLAS: <ul style="list-style-type: none"> - Le centre social la Bastide - LECGS 	<ul style="list-style-type: none"> - Une aide au travail personnel - Élargir leurs centres d'intérêt et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles sociales et économiques de leur environnement - Mettre en valeur leurs compétences et acquis - Mesurer leur progression - Mesurer leur assiduité à l'action - Soutenir les parents dans la relation avec l'école - Faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles de soutien à la parentalité - Coopération entre les deux structures porteuses d'une action CLAS.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Etablissements scolaires Service Jeunesse de la Ville de Cavillon	Assiduité des enfants aux séances Progrès dans l'autonomie scolaire

Service des affaires scolaires de la Ville de Cavillon
Service Politique de la ville de l'Agglomération LMV
Programme de Réussite Éducative et Atelier Santé Ville
Partenaires culturels associés aux projets

Retour des enseignants
Acquisition de compétences psychosociales
Mobilisation des parents
Mobilisation des bénévoles
Partage d'information entre les deux structures porteuses d'une action
CLAS, mais également avec le PRE et les autres partenaires locaux.

Spécificités par autorité organisatrice signataire

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Axe : 3.4. Améliorer les conditions d'accueil et de travail : construction ou aménagement de nouveaux locaux pour créer des environnements adaptés, fonctionnels et agréables.

Action 3.4.1 : Construction d'un équipement public de proximité qui recevra : un centre social, un accueil jeunes et l'espace France services - Cavillon

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
<p>Les démolitions engagées dans le quartier Docteur AYME ouvrent la voie à une profonde restructuration de son cœur et à la création d'une nouvelle centralité, pensée et portée collectivement par la Ville et ses partenaires. Le renforcement du programme de renouvellement urbain assure une présence publique affirmée, garante de l'animation et de la vitalité du quartier.</p> <p>Ce nouvel ancrage, facteur d'attractivité, contribuera à mieux relier le quartier au reste de Cavillon et à en faire un lieu de destination et de vie, plutôt qu'un espace en marge.</p>	<p>Les habitants des QPV et tous publics</p>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<p>Renforcer le lien social : développer un Centre social comme lieu de vie, de participation des habitants et de mise en œuvre de projets collectifs.</p> <p>Soutenir la jeunesse : mettre en place un Accueil Jeunes favorisant l'accompagnement éducatif, culturel et citoyen.</p> <p>Améliorer l'accès aux droits : offrir un guichet unique via l'Espace France services pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.</p> <p>Équipements neufs : Centre social : 242m² / Espaces partagés : 63m²</p> <p>Accueil jeunes : 389m² / France services : 147m²</p>	<p>Le projet s'inscrit dans le cadre du NPNRU du quartier de Dr AYME, en cohérence avec les objectifs de requalification urbaine, de mixité sociale et d'amélioration du cadre de vie. Sa mise en œuvre repose sur une démarche partenariale et concertée.</p>
	Echéances de réalisation
	<p>Prévisionnelles : 2028 / 2029</p>
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
<p>Pôle Développement urbain et Inclusion Sociale</p>	<p>Développement d'actions adaptées aux réalités du territoire et mieux articulées entre partenaires.</p> <p>Suivi et évaluation régulière des actions permettant d'ajuster la stratégie jeunesse de la CTG.</p> <p>Amélioration de la visibilité et de l'accessibilité des dispositifs jeunesse auprès des habitants.</p>

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Ville – ANRU – ÉTAT ainsi que tous les partenaires de la CTG	Nombre de familles accompagnées par le Centre social. Nombre de jeunes accueillis et participation aux activités. Taux de fréquentation du Point justice - France services. Lieu de résidence des usagers du Point justice - France services.
Spécificités par autorité organisatrice signataire	
Ville de Cavaillon : maître d'ouvrage des nouveaux équipements publics (dont l'Espace France services, Centre social, Accueil Jeunes) État / ANRU : financement et pilotage stratégique dans le cadre du NPNRU CAF de Vaucluse : appui technique et financier au développement social, conventionnement du futur Centre social, accompagnement méthodologique pour l'animation de la vie locale et l'accueil des jeunes.	

Orientation 4 : Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire

Axe 4.1 Poursuivre le développement du Point justice et de l'espace France services

Action 4.1.1 : Poursuivre l'offre de développement du point justice et de l'espace France services

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
L'activité du Point justice – France services s'est nettement développée depuis sa création en 2021. Les conseillers France services ont réalisé 4 600 accompagnements en 2024 soit une vingtaine d'accompagnements quotidiens en moyenne.	Les habitants du territoire LMV, et principalement ceux de Cavaillon et des communes limitrophes.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre le développement des partenariats dans le cadre du Point justice afin d'étoffer l'offre de permanences en matière d'accès aux droits et de renforcer le rôle de la structure en tant que « lieu ressources ».- Repenser l'accueil des usagers à l'occasion de la création des nouveaux locaux et fluidifier le parcours des usagers et l'accueil des partenaires- Assurer une meilleure communication sur les démarches intégrées au bouquet France services et les limites de l'accompagnement proposé.	Prise de contact avec de nouveaux partenaires de l'accès aux droits Réponse à l'AMI « Lieux innovants lieux accueillants » de la Banque des Territoires Travail en partenariat avec la Préfecture sur le cahier des charges France services
	Echéances de réalisation
	2026 - 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Politique de la ville et inclusion numérique	Accueil de nouveaux partenaires sur le volet Point justice Augmentation du nombre d'accompagnements et de la satisfaction des usagers Meilleure fluidité dans le fonctionnement de la structure et l'accueil des usagers

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Conseil Départemental de l'Accès aux Droits Préfecture Banque des Territoires Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de permanences d'accès aux droits proposées chaque mois au Point justice- Nombre d'accompagnements réalisés annuellement par les conseillers France services- Création d'une communication sur les démarches France services- Ressenti des agents et des partenaires sur l'évolution de l'accueil depuis l'installation dans les nouveaux locaux

Orientation 4 : Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire
Axe 4.2 Déployer la feuille de route numérique de l'agglomération LMV, notamment dans l'objectif de développer l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs
Action 4.2.1 : Déployer la feuille de route numérique LMV

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
En 2024 la direction des Médiathèques LMV et le service inclusion numérique ont engagé la rédaction d'une feuille de route numérique LMV, déclinaison de la feuille de route France Numérique Ensemble.	Les habitants du territoire LMV Les agents d'accueil des mairies, des CCAS et des EVS du territoire Les acteurs de la médiation numérique du territoire
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'accès aux droits via le numérique pour les publics fragiles, - Développer une culture numérique citoyenne - Développer un réseau de médiation numérique participatif 	Organiser dans les communes LMV des ateliers animés par les médiathèques ou l'équipe France services Former les agents d'accueil du territoire pour améliorer l'orientation des usagers Prendre contact avec les acteurs de la médiation numérique du territoire et assurer une mise en réseau
	Echéances de réalisation
	2026-2027
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction des Médiathèques LMV Service Politique de la ville et inclusion numérique	Une programmation annuelle d'ateliers dans les communes LMV Des sessions de formation pour les agents d'accueil Des rencontres avec les médiateurs numériques
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Les communes, LMV L'Etat, le Conseil Départemental Le Hub du Sud et Avenir 84 Les EVS de Coustellet et de Lauris La fruitière numérique et l'espace numérique de Puget	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers organisés et nombre de participants - Nombre de professionnels formés - Nombre de rencontres organisées avec les acteurs de la médiation numérique et d'événements communs

Orientation 4 : Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire

Axe 4.3 Pérenniser l'organisation d'un évènement annuel dédié à l'accès aux droits

Action 4.3.1 : Maintenir l'organisation d'un évènement annuel dédié à l'accès aux droits

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Depuis 2021 le Point justice – France services organise chaque année un ou plusieurs petits évènements, type journées portes-ouvertes. En 2025, une journée intergénérationnelle dédiée à l'accès aux droits a été organisée rassemblant une quarantaine de participants.	Les habitants du territoire LMV
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">- Faire connaître l'offre du Point justice – France services sur le territoire LMV, au-delà des communes limitrophes de Cavaillon- Proposer des actions ponctuelles sur l'accès aux droits dans les villages afin de communiquer sur les services, les associations et lieux ressources existants sur le territoire- Développer les partenariats avec les structures du territoire	Organiser un évènement annuel mobilisant les acteurs de l'accès aux droits
	Echéances de réalisation
	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Politique de la ville et inclusion numérique	3 ou 4 évènements organisés d'ici 2030
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Les partenaires institutionnels : Etat, CAF, MSA, CPAM, Caisse retraite, France Travail, CDAD Les partenaires associatifs : AMAV, CIDFF, UDAF, ATG, ADIL, etc. Les services LMV et les communes du territoire	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'évènements organisés- Nombre de partenaires mobilisés- Nombre de participants- Localisation des évènements

Orientation 4 : Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire
Axe 4.4 Expérimenter le reconditionnement de matériel informatique et sa mise à disposition auprès d'un public en insertion
Action 4.4.1 : Expérimenter le reconditionnement de matériel informatique et sa mise à disposition auprès d'un public en insertion

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
L'objectif 3 de la feuille de route France Numérique Ensemble du Vaucluse est consacré à la création d'une filière de collecte, reconditionnement et distribution de matériel informatique.	Des personnes volontaires pour se former sur le reconditionnement de matériel informatique Des personnes inscrites dans un parcours d'insertion et qui ne sont pas équipées en matériel informatique
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une formation de découverte à la maintenance informatique - Revaloriser les compétences et la confiance en soi des participants - Contribuer à la réduction de la fracture numérique par le reconditionnement solidaire. 	Organisation d'une action de reconditionnement de matériel informatique en partenariat avec les acteurs du territoire (exemples : EVS, centres sociaux, structures jeunesse, etc).
	Echéances de réalisation
	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Expérimentation menée par le centre social la Bastide en 2026 Porteur de l'action à définir par la suite	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de plusieurs ordinateurs par les collectivités et/ou les entreprises du territoire - Mise en œuvre d'une ou plusieurs sessions de reconditionnement - Mise à disposition du matériel auprès de personnes en insertion
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Fondation orange Préfecture et Conseil Départemental Financeurs : CAF, MSA, Etat, CD, etc. EVS, centres sociaux et structures jeunesse du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants pour la / ou les sessions de découverte à la maintenance informatique - Nombre de bénéficiaires pour la mise à disposition du matériel reconditionné - Nombre de partenaires associés au projet

Orientation 5 : Consolider le pilotage de la coordination territoriale et l'animation de réseau
Axe : 5.1 Consolider le pilotage stratégique et opérationnel de la CTG en faisant évoluer la fonction de chargé de coopération territoriale globale avec un objectif de maillage équilibré du territoire
Action 5.1.1 Etablir le schéma de pilotage stratégique et opérationnel de la CTG

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Les postes de chargés de coopération territorial CTG sont fléchés sur le territoire de l'agglomération LMV selon une répartition, soit globale soit thématique : coordination générale, petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, accès aux droits. Il a été identifié la nécessité de faire évoluer la fonction de coordination globale pour renforcer l'animation et le pilotage et les suivi des objectifs de la CTG à l'échelle du territoire.	Les habitants du territoire Les partenaires
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Les chargés de coopération sont, par leur capacité à mobiliser les expertises et les ressources, de véritables leviers d'aide à la décision des élus et des acteurs du territoire. En adéquation avec la note de cadrage de la CAF de Vaucluse les CCT sont en charge de : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en adéquation l'offre d'accueil au besoin des familles. - Animer la mise en réseau des acteurs. - Impulser et mettre en œuvre les politiques portées par la CTG : petite enfance, parentalité, enfance jeunesse, accès aux droits. - Organiser et animer la relation avec la population Le chargé de coopération globale mettra en œuvre le pilotage stratégique et opérationnel de la CTG.	Chargé de CCT global 0,2 ETP Chargé de CCT petite enfance 1 ETP Chargé de CCT enfance jeunesse (LMV-ruralité) 0,8 ETP Chargé de CCT enfance jeunesse (Cavaillon) 0,38 ETP Chargé de CCT accès aux droits 0,5 ETP Cette organisation sera amenée à évoluer au cours du 1er semestre 2026 en cohérence avec la note de cadrage départementale. Cette évolution sera détaillée dans le cadre de la clause de revoyure et devra être validée en comité de pilotage. Mise en place : <ul style="list-style-type: none"> - d'un comité de pilotage, chargé de l'impulsion et de la prise de décision, mais aussi garant du suivi du plan d'action découlant du diagnostic partagé ; il se réunit a minima une à deux fois par an. - de commissions de travail, structurées par thématique ou par territoire autour des principaux objectifs prioritaires du plan d'action.
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Le chargé de coopération globale et les quatre chargés de coopération thématiques. La Direction Générale Adjointe LMV/Ville de Cavaillon - Petite enfance, Éducation, Jeunesse	Développement d'actions adaptées aux réalités du territoire et mieux articulées entre partenaires. Suivi et évaluation régulière des actions permettant d'ajuster la stratégie globale de la CTG.

	Amélioration de la visibilité et de l'accessibilité des dispositifs auprès des habitants.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Tous les partenaires CTG Partenaires financeurs : CAF et MSA	Par le biais des COPIL pour valider les projets Évaluer l'impact de la CTG par le biais du diagnostic et des acteurs du territoire

Orientation 5 : Consolider le pilotage de la coordination territoriale et l'animation de réseau
Axe : 5.2 Consolider et dynamiser la mise en réseau des intervenants sur les thématiques de la CTG
Action 5.2.1 Organiser la mise en réseau des acteurs

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le territoire regroupe de nombreux acteurs investis dans les champs de la CTG (petite enfance, parentalité, enfance/ jeunesse, accès aux droits, inclusion sociale...). Pour garantir une efficacité collective, il est essentiel de renforcer et structurer la coordination de ces acteurs, afin d'éviter la dispersion des initiatives, les ruptures de parcours, les inégalités d'accès à l'information et la faible visibilité des actions.	Professionnels et partenaires institutionnels intervenant dans les champs de la CTG Structures associatives et opérateurs du territoire Communes membres de la CALMV
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Structurer une dynamique partenariale territoriale autour des thématiques de la CTG ; Encourager le partage de pratiques, d'informations et d'outils Renforcer la lisibilité et la complémentarité des actions ; Contribuer à une meilleure cohérence des réponses apportées aux habitants (modalités, tarifs, information, etc.)	Organisation de temps réguliers de rencontre (groupes de travail, ateliers thématiques) Mise en place d'outils collaboratifs (DRIVE, comptes-rendus, éventuellement une newsletter trimestrielle ou semestrielle si cela paraît pertinent et répondre à une demande) Participation à la démarche d'évaluation continue de la CTG Création d'un répertoire partenaires Développer la communication via l'onglet CTG du site LMV agglomération
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
DGA Petite Enfance – Éducation – Jeunesse CCT CTG thématiques : Petite Enfance – Enfance Jeunesse – Accès aux Droits, Services internes. Responsable de l'action : Coordination générale CTG	Meilleure coordination des actions et prévention des doublons, Montée en compétence des intervenants, Augmentation du nombre de projets partenariaux, Développement d'outils mutualisés, Meilleure communication auprès des habitants et des élus Fonctionnement régulier et structuré d'au moins un réseau d'acteurs par thématique CTG
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, MSA, SDJES 84, Éducation Nationale, associations locales, structures enfance / jeunesse, opérateurs de services du territoire, communes membres, services municipaux et intercommunaux internes, CD84 (ASE, PMI, etc.).	Nombre de réunions / ateliers organisés par an Nombre et qualité des partenaires associés Nombre de projets co-construits ou mutualisés Évolution de la cohérence territoriale observée Contribution aux objectifs de la CTG
Spécificités par autorité organisatrice signataire	
Pilotage assuré par la coordination générale	